

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	13 <sup>ème</sup>
Nom de site	PORTE_DE_BERCY_BIS	Numéro	00013130U3
Adresse du site	12, rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé	Hauteur	R+11 (34,45m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (10°, 150° et 245°), Free (10°, 100° et 210°) présents Suppression de la 2G 1800MHz et de la 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2017
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	09/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/07/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble situé au 12 rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé 75013 Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 10°, 150° et 245°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès à la terrasse à 4m Fenêtres entre 2m et 3m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 10° < 3V/m ; 150° < 4V/m ; 245° < 5V/m 5G : 10° < 1V/m ; 150° < 2V/m ; 245° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 10° : 35,75m pour les faisceaux fixes et 37,55m pour les faisceaux orientables Dans les azimuts 150° et 245° : 36,47m pour les faisceaux fixes et 37,63m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes

**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

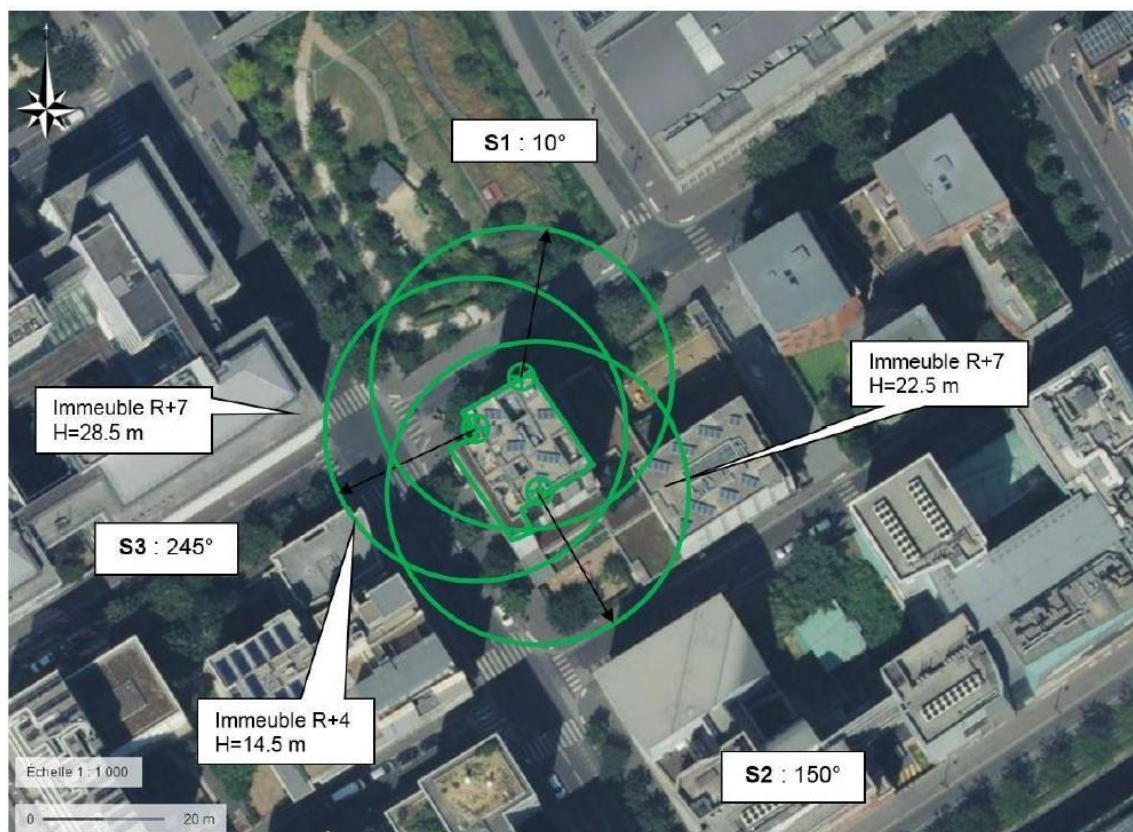
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRECHE COLLECTIVE MUNICIPALE ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	22 RUE HELENE BRION, 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT	22.5	Non	22.80	< 1.00
CRECHE FRANCOISE DOLTO ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS - ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	21 RUE HELENE BRION, 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT	32.5	Non	59.20	< 1.00

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

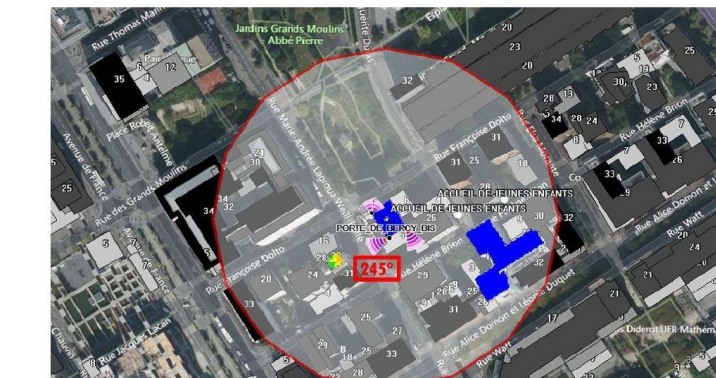


## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 245, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 34.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Green
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 245°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	28.50	28.50	34.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 34.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 245°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	34.50	34.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**



**Vue des Azimuts**

Azimet 10°



Azimet 150°



Azimet 245°

